



MĀRTIŅŠ PĀPARINSKIS

CANDIDAT DE LA LETTONIE
POUR LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

2023–2027



Soutenu par les États baltes: Lettonie, Estonie et Lituanie

- Solide expérience universitaire et professionnelle en droit international public
- Professeur associé en droit international public à l'University College de Londres, ayant obtenu son doctorat en droit (DPhil) à l'Université d'Oxford
- Expertise académique dans plusieurs domaines fondamentaux du droit international public, tels que les sources du droit international, le droit des traités, le droit de la responsabilité des États et le règlement des différends internationaux, ainsi que dans certains domaines spécifiques, y compris le droit international des investissements, le droit international des droits de l'homme et le droit international de l'environnement
- Membre de la Cour permanente d'arbitrage, de la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE, des groupes d'arbitres et de conciliateurs du CIRDI, du Comité chargé de la mise en œuvre de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU et du Conseil d'administration de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
- Publié par d'éminentes revues scientifiques, auteur et coauteur des livres par des éditeurs de premier plan, et régulièrement et mondialement cité par les tribunaux internationaux, les tribunaux nationaux et les États dans le cadre du règlement des différends internationaux
- Le premier candidat des États baltes à la Commission du droit international, reflétant un attachement indéfectible à l'état de droit dans les affaires internationales, au multilatéralisme et aux droits de l'homme

«La promotion du développement progressif du droit international et sa codification par la Commission du droit international sont d'une grande importance pour l'avancement de l'état de droit dans les affaires internationales.»

Dr. M.Paparinskis